



Utilisation des mails en mon nom à des fins marketing

Par weeda

bonjour

mon employeur utilisent mon adresse mail d'entreprise pour ses campagnes marketing afin d'avoir plus d'impacte aupres de nos clients et signe en mon nom. est ce legal?

Par kang74

Bonjour

Votre adresse professionnelle est un outil professionnel mise à disposition dans un cadre professionnel .

Par de là, je ne vois pas quel serait votre préjudice et la faute de votre employeur à utiliser ses propres outils pour démarcher ses clients .

Vous pouvez même vous attribuer ce travail supplémentaire sans l'avoir effectué !
C'est plutôt une marque de confiance pour moi ...

Si cela peut vous causer un préjudice ou un problème (que je ne vois pas bien) vous pouvez en parler à votre employeur .

Par Isadore

Bonjour,

Vous pourriez vous opposer à ce que l'employeur signe de votre nom. Mais l'adresse électronique est à lui, il en dispose comme il veut. C'est un outil qu'il met à votre disposition dans le cadre de votre travail.

Notez que votre employeur peut vous fournir des messages à envoyer tels quels aux clients. Ce qui ne changera pas grand chose, à part la personne qui va appuyer sur la touche.